Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 9 (1871) **Heft:** 13 [i.e. 14]

Artikel: Inauguration du premier camp fédéral de Thoune : le 12 août 1842

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-181317

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PER THE L'ARRONNE DER T:

pour la Suisse: un an, 4 fr.; six mois, 2 fr.; trois mois, 1 fr.

Pour l'étranger: le port en sus.

On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Inauguration du premier camp fédéral de Thoune

le 12 août 1842.

L'Allment de Thoune est une grande plaine que traverse la route de Berne, sur la rive gauche de l'Aar. Ce vaste paturage, qui appartenait à une corporation de bourgeois de la ville de Thoune, était loué depuis 25 ans par la Confédération pour l'Ecole militaire fédérale.

Comprenant combien il était important pour la Confédération de s'assurer la possession de cette magnifique plaine, le Conseil de la guerre ouvrit, en 1841, des négociations avec la corporation qui possédait l'Allment de Thoune, et lorsqu'il eut obtenu l'assurance de pouvoir l'acquérir, il soumit son projet aux cantons, qui s'empressèrent d'y adhérer.

Il fut ensuite décidé que le premier camp fédéral aurait lieu sur ce nouveau Champ de Mars.

Pour la première fois les soldats de la Suisse étaient appelés à se réunir sur un terrain fédéral; pour la première fois aussi une nouvelle organisation militaire appelait dans un camp fédéral les contingents de 17 cantons de la Suisse. Le rassemblement avait lieu pendant que la Diète était réunie et celle-ci s'y rendit en corps pour passer une revue d'honneur des troupes fédérales.

Un pavillon de verdure avait été élevé sur un renflement de terrain, au centre et en avant du front de bandière. Les issues de cette enceinte étaient ornées de drapeaux; dans l'intérieur on avait élevé une grande tente surmontée d'un drapeau; trois fauteuils placés dans la tente étaient destinés aux représentants des trois Vororts. Une garde d'honneur formée par une compagnie de carabiniers, fournissait des factionnaires autour du pavillon; deux vedettes à cheval étaient placées auprès de la principale entrée. Il y avait loin, sans doute, de ce modeste feuillage aux pavillons somptueux élevés par les souverains sur le champ des manœuvres, d'où ils contemplent leurs nombreux bataillons; mais le pavillon de Thoune avait une décorat qu'on chercherait en vain dans les autres pays : il était au centre de la plus belle contrée qui soit sortie de la main du créateur.

Les Alpes de l'Oberland étincelant de mille feux, réfléchissaient leurs sommets argentés dans les eaux transparentes du lac; les montagnes plus rapprochées étalaient leur riante verdure; les collines couvertes d'habitations offraient ce luxe de végétation

particulier à cette belle contrée; l'Aar, bordant la plaine et se dérobant comme un ruban azuré, s'enfuyait vers le nord où l'œil apercevait la ligne bleuâtre du linea

Puis, la plaine fédérale elle-même, voyait sa vaste étendue se couvrir de spectateurs. C'étaient des étrangers de tous les pays et de toutes les conditions. Et devant cette foule agitée, bordant leur front de bandière, 4300 confédérés, en armes, en belle tenue, silencieux, immobiles, alignés comme un mur, attendaient le commandement qui devait les faire mouvoir.

Soudain, le canon se fait entendre : il annonce que la Diète vient de traverser Thoune et approche de la plaine fédérale. L'Etat-major se porte à sa rencontre; elle arrive entourée d'une escorte de cavalerie commandée par un capitaine. En ce moment commence le salut de 22 coups de canon, en l'honneur de 22 souverains de la Confédération. Les soldats voient s'avancer lentement, à pied, devant les rangs, un cortége en tête duquel marche le président de la Confédération, l'avoyer Tscharner. Ce respectable vieillard avait à sa droite le délégué du Conseil de la guerre pour l'inspection du camp, le colonel fédéral de Maillardoz, et à sa gauche le commandant de la division, le colonel Rilliet de Constant. Tous les trois avaient dépassé le milieu de leur carrière et venaient prendre part, peut-être pour la dernière fois, à ces scènes animées auxquelles ils ont consacré les plus belles années de leur vie et qui auront leurs derniers vœux.

La Diète suivait dans le rang de ses députations. Après avoir passé devant le front et y avoir reçu les honneurs dus aux représentants de la souveraineté nationale, la Diète vint prendre place au pavillon qui lui avait été réservé, où les officiers de l'étatmajor lui furent présentés. Un officier supérieur resta attaché à la personne du président de la Diète, et le commandant du camp pria ce magistrat de vouloir bien donner ce jour-là le mot d'ordre à la division. Ayant pris ses ordres, il porta la division au fond de la plaine et la ramena défiler devant la Diète dans un ordre parfait. La bonne tenue, la régularité des mouvements, le silence et le calme des soldats, le retentissement des musiques, des trompettes et des tambours, donnaient un éclat guerrier à cette marche. Lorsqu'elle fut terminée, le commandant de la division prit les ordres du président de la Diète, et par quelques mouvements ramena les troupes face au pavillon, disposées dans l'ordre suivant : l'infanterie par bataillons en masse, formant le grand côté d'un rectangle; la cavalerie en potence sur l'aile droite, et l'artillerie sur l'aile gauche; la Diète et les nombreux spectateurs formaient le quatrième côté de ce vaste quadrilatère. Là, en présence de ces représentants de la Confédération, le commandant adressa aux troupes des éloges mérités sur leur zèle, leur bonne conduite, leur belle tenue, leur esprit fédéral. « Ce n'est pas une journée de » triomphe, dit-il, mais c'est une de ces journées » qui préparent les triomphes, qui permettent au » moins d'affronter les périls; c'est une journée » d'union et d'harmonie, et par l'union les faibles » deviennent forts. Rappelez-vous, soldats, et ne » l'oubliez jamais, que les députés de la Suisse » sont venus tous ensemble au milieu de vous, proclamer par leur présence, que divisés quelquefois sur des appréciations politiques, eux aussi sont » unis devant le drapeau de la patrie; car, voyez-» vous, cette croix qui brille sur nos étendards, » c'est le symbole du Dieu qui a créé ces montagnes, » qui a fait de notre patrie le pays le plus heureux » de la terre : c'est le Dieu des catholiques et des protestants. Enfants de la même patrie, jurons de l'aimer et de la servir, de lui donner nos cœurs, » de sacrifier s'il le faut nos vies pour la laisser à » nos enfants, libre, honorée et indépendante. Frères d'armes, si j'ai bien rendu vos sentiments, faites retentir l'air de vos acclamations, unissons nos voix pour crier tous ensemble: Vive la Confédération! »

Ces paroles furent répétées en allemand par un officier supérieur. Des vivats unanimes s'élèvent de tous les rangs, et le canon mêlant sa voix grave à celle des soldats, porta au loin ce serment des défenseurs de l'Helvétie. Puis, c'était l'éclat du plus beau jour, c'était l'animation de cette foule parée, c'était l'aspect admirable de nos Alpes, de ces vieux gardiens de la patrie, qui semblaient prendre leur part de ces élans patriotiques, eux qui ont vu tant de générations se succéder à leurs pieds, tant de races d'hommes braves, libres et fiers, défiler devant leurs cimes éternelles, s'agiter dans ces vallées, porter ce nom de Suisse dans de bons et dans de mauvais jours, et se retrouver toujours debout, toujours républicains et toujours libres, quelquesois opprimés, jamais oppresseurs. Monts de l'Helvétie, puissiez vous les entendre répéter d'âge en âge ces serments de la plaine fédérale, puissiez-vous voir toujours la croix du Grütli flotter dans les airs!

Bientôt les rangs furent rompus; la gaîté et l'abandon remplacèrent l'immobilité et le silence. La Diète voulut connaître les détails du camp; elle visita les tentes et les cuisines du bivouac, en accordant à leur bonne tenue, à leur propreté des éloges mérités; elle put juger avec quelle facilité les Suisses passent de l'existence civile à la vie militaire et deviennent promptement soldats. Des chants joyeux retentirent dans le camp qui fut ouvert à l'affluence des curieux. Députés à la Diète et officiers se réunirent; des repas joyeux et animés par la cordialité terminèrent cette journée, dont aucun incident fâcheux ne troubla le beau souvenir.

Sciences.

La Société vaudoise des sciences naturelles n'est pas demeurée aussi inactive que l'on pourrait le supposer pendant cette période d'agitation que nous venons de traverser. Les séances ont eu lieu avec régularité de quinze en quinze jours et nous devons compte à nos lecteurs des principaux sujets qui ont été traités.

Le 46 novembre, M. le professeur *Bischoff* fait connaître les résultats obtenus dans les analyses qu'il a été appelé à faire de diverses sources minérales ou thermales de notre contrée. Cette communication provoque une discussion intéressante sur les variations que certaines sources éprouvent dans leurs éléments minéralisateurs et sur les causes probables de ces variations.

M. le colonel Frédéric Burnier expose une méthode simplifiée par lui pour la résolution logarithmique des équations numériques du 3° degré. Il a entrepris de calculer une table de ces fonctions logarithmiques, telle qu'il pense qu'il serait utile de la posséder; il fait voir une première partie de cet important travail. Cette communication fait l'objet d'un mémoire spécial inséré au bulletin de la Société (t. X).

Les séances de décembre ont donné lieu à quelques communications, parmi lesquelles nous avons distingué celle de M. le professeur *Dufour* (Ch.), sur la température des sources d'eau qui jaillissent derrière l'hôtel de Gletsch, au pied du glacier du Rhône.

Ces sources, qu'on peut qualifier de chaudes par rapport à leur voisinage, ont encore exactement la même température que celle constatée au siècle dernier par le célèbre de Saussure, 47°,9 centigrades ou 14 1/2 degrés Réaumur. Ce sont proprement les véritables sources du Rhône, l'eau provenant du glacier, quoique plus abondante selon la saison, n'est qu'un premier affluent. Il est remarquable que la température de la source soit exactement la même qu'elle était 87 ans auparavant. L'on sait d'ailleurs que cette eau est utilisée pour des bains dont on vante les bons effets.

M. le docteur *Duplessis* fait voir, au moyen d'un fort microscope, quelques échantillons de trychines trouvés dans les parties musculaires de certains insectes qui entrent parfois dans la nourriture des animaux tels que le porc. Ce qui expliquerait, selon lui, leur introduction dans la chair de ces animaux.

Dans les séances du mois de janvier, M. Picard expose la théorie mécanique de l'instrument nommé le Gyroscope, qui, par suite de la combinaison des forces agissantes, a la propriété de pivoter sur une pointe, malgré que tout le poids se trouve en dehors et devrait provoquer rapidement la perte de l'équilibre; il met ensuite en mouvement un gyroscope dans diverses conditions d'équilibre et constate ainsi par l'expérience l'exactitude de la théorie sur laquelle il fonde son explication.

M. le professeur F. Forel occupe la Société des recherches qu'il a faites pour expliquer la présence de pierres dans l'intérieur de la glace des glaciers à diverses profondeurs; il est arrivé ainsi à constater, par des expériences directes et répétées, que la glace est un corps diathermane, qui laisse passer la chaleur aussi bien que la lumière, en sorte que les pierres enfouies dans la glace et profondément à l'abri de l'influence de l'air, sont cependant réchaussées par l'action du soleil, en sorte qu'elles peuvent fondre un peu la glace qui les entoure et se former une cavité plus spacieuse que leur volume ne l'exigerait.

Ces expériences font l'objet d'une notice insérée au tome X du bulletin de la Société.

Dans la même séance, M. le colonel F. Burnier met sous les yeux de la Société le volume des tables logarithmiques, publié en 1590, et dues au travail persévérant de Georgicus Joachimus Rheticus, des Grisons, mort en 1574, et qui avait été l'un des collaborateurs du grand Copernic. Ces tables contiennent les fonctions trigonométriques calculées de dix en dix secondes et avec dix décimales.

M. le professeur Schnetzler parle d'une moisissure particulière qui s'observe dans les parties enterrées du bois de la vigne et de quelques arbres fruitiers; moisissure qui a été si préjudiciable au vignoble de Lavaux en particulier. Ce n'est que l'une des phases du développement d'un champi-